



PROGRAMME DE FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) (Formation Initiale)

Version 2 du 29/06/2025

OBJECTIFS DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Secourir une victime d'accident de travail ou de malaise. ▶ Intervenir en toute sécurité sur une situation de travail dangereuse en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention.
PUBLIC CIBLE/PRE-REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tout public adulte salarié ou non ▶ Connaissance de la langue française
NOMBRE DE STAGIAIRES	▶ Minimum : 4 stagiaires – Maximum :10 stagiaires.
ORGANISATION DE LA FORMATION	• En présentiel
DUREE	■ 14 heures de formation en 2 journées (hors risques spécifiques)
LIEU DE STAGE	En entreprise ou en centre de formation
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Situer son rôle de sauveteur secouriste du travail dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ▶ Mettre en œuvre des actions de prévention et informer les personnes désignées des situations dangereuses repérées ▶ Situer le cadre juridique de son intervention ▶ Intervenir face à une situation d'accident de travail ou de malaise (protéger, examiner, faire alerter et secourir)
MODALITE D'ANIMATION ET ENCADREMENT	<p>☛ <i>Cette formation alterne</i> : Apports théoriques et mises en situations pratiques sur des cas concrets.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Méthode participative mettant à profit l'expérience des stagiaires ▶ Livret de formation remis à chaque participant ▶ Formateur certifié INRS. Formation réalisée par un organisme habilité
MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evaluation CONFORMEMENT AU REFERENTIEL DE CERTIFICATION INRS ▶ Seuls, les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation (sauf allègement spécifique formalisé dans un protocole d'allègement cosigné par l'entité et le stagiaire) et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des



PROGRAMME DE FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) (Formation Initiale)

Version 2 du 29/06/2025

	compétences attendues du SST, pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. ▶ Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de formation.
TARIF	Pour obtenir un devis contacter le : 09.84.09.31.35 / 06.25.18.14.43
 MODALITES ET DELAIS D'ACCES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Se présenter avec la fiche de liaison du prescripteur (Mission locale, Pôle emploi, possibilité de financer personnellement) ▶ Test de positionnement et/ou entretien téléphonique sur rendez-vous ▶ Réunion d'information collective selon financement ▶ Se présenter avec pièce d'identité en cours de validité et de quoi prendre des notes <p><u>Délai d'accès</u> : Le mois d'après qui suit l'inscription et selon le minimum de bénéficiaires atteint.</p>
APRES LA FORMATION	▶ Exercer dans les entreprises de tous secteurs d'activité ou de la sécurité privée, ou collectivités
PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP	<p>☞ <u>Pour les bénéficiaires en situation de handicap</u> :</p> <p>N'hésitez pas à nous contacter nous étudierons toutes les solutions adaptées avec notre partenaire l'AGEFIPH ILE DE France</p> <p style="text-align: center;">- Contact référent handicap : M. ZANO Gilles 06.25.18.14.43</p>

Taux de satisfaction : 100% **Nombre de stagiaires formés** : 11